

**Commune
CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE**

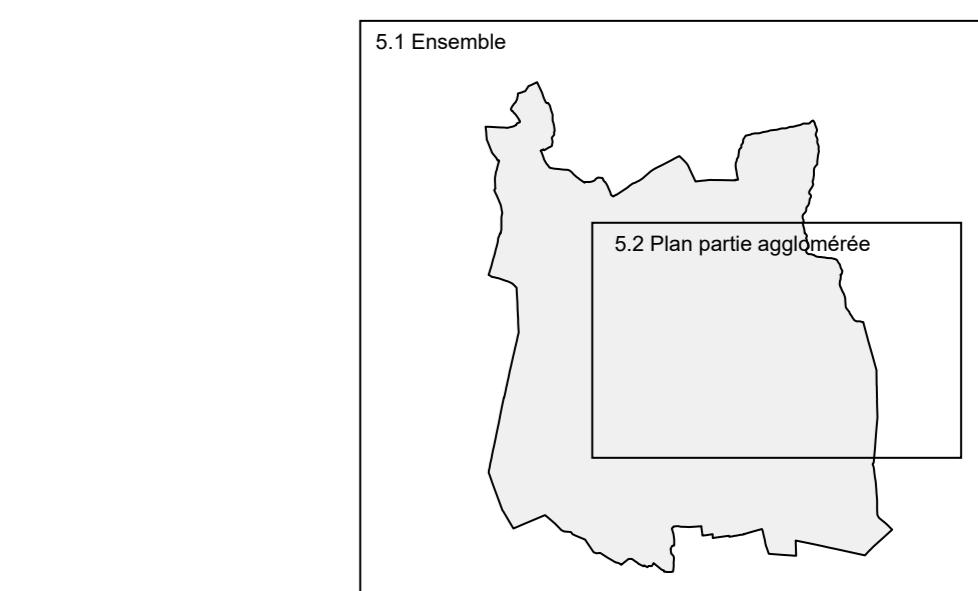
(Département de Vaucluse - 84 470)

Plan Local d'Urbanisme

5.2 Document Graphique

Plan partie agglomérée

Echelle: 1/2 500[°]



Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
C1	Espaces verts - Abords de la Tour de l'Horloge	Commune	45
C2	Espaces verts - Tour du Jas	Commune	13
C3	Bassin d'orage - Fontenouguet	Commune	3 350
C4	Aire de stationnement paysagée - Campbeau	Commune	4 000
C5	Aire de stationnement paysagée - Chemin de Bécan	Commune	690
C6	Aménagement du carrefour Route d'Avignon et chemin de Bécan	Commune	326
C7	Création d'une voie de liaison entre le chemin de Jonquerettes et le chemin de la Tullerie	Commune	2 876
C8	Élargissement du chemin de la Tullerie	Commune	1 438
C9	Création d'une liaison douce canal du Moulin de Gadagne (largeur: 2 mètres)	Commune	1 081
C10	Création d'une liaison douce canal du Moulin de Gadagne (largeur: 5 mètres)	Commune	2 552
C11	Création d'une liaison douce chemin Voltaire Garcin (largeur: 3 mètres)	Commune	2 204
C12	Création d'une liaison douce chemin Donne (largeur: 3 mètres)	Commune	2 318
C13	Bandes d'entretien du Senot	Commune	2 196
C14	Création d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales	Commune	1 201
C15	Parking payager	Commune	1 907
CC1	Élargissement du chemin des Taillades	Communauté de Communes	3 981
D1	Aménagement de l'entrée du village route de Saint-Saturnin-les-Avignon (RD 5)	Conseil Départemental	21 085

Prescription	Arrêt	Mise à l'enquête	Approbation
11 mai 2010	23 sept. 2013	10 août 2016	6 mars 2017
Mise à jour n°1	21 mars 2016		24 avril 2017
Mise à jour n°2			13 sept. 2018
Modification n°1			08 mars 2019
Mise à jour n°3			20 mai 2019
Modification n°2			10 sept. 2019
Modification n°3			14 oct. 2021
			31 janv. 2022
			08 avril 2024
			10 juil. 2024

Pour la modification n°3 du PLU
Atelier d'Urbanisme Michel LACROZE et Stéphane VERNIER

0 250 500

L E G E N D E

- UA Zones et secteurs
- Mise à jour du cadastre (implantation indicative)
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Eléments de paysage et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L. 151-15 du code de l'urbanisme

N° OPERATION	LOCALISATION	SUPERFICIE TOTALE	PART TOTALE DE LOGEMENTS AIDES
1	Secteur 1AU Quartier de la gare	29 750 m²	40% de logements locatifs sociaux
2	Secteur 1AUd Quartier des Ournades	12 410 m²	30% de logements locatifs sociaux
3	Secteur UCA Quartier des Coupine	9 624 m²	20% de logements locatifs sociaux
4	Secteur 1AUC Quartier Fontisson	29 143 m²	10% de logements locatifs sociaux
5	Secteur 1AUd Chemin de Jonquerettes	18 956 m²	20% de logements locatifs sociaux
6	Secteur 2AU Route de Caumont-sur-Durance	35 770 m²	20% de logements locatifs sociaux
7	Secteur 2AUl Impasse de la Nordia	7 089 m²	20% de logements locatifs sociaux
8	Secteurs 2AUlI Chemin de Cavalion	32 924 m²	20% de logements locatifs sociaux
9	Secteur 2AUlI Chemin des Mauges	5 602 m²	20% de logements locatifs sociaux

Périmètre de protection du captage d'eau potable (cf. annexe 7.4 rapport de hydrogéologie agréé)

Implantation particulière des constructions par rapport aux voies et entreprises publiques

Risque de feux de forêt

- Aléa fort (indice f2)
- Aléa moyen (indice f3)

Projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) - Carte d'aléa - Porte à connaissance du 12/04/2019

- Aléa résiduel
- Aléa faible

Canal du Moulin de Gadagne

H1 Zone de débordement potentiel du canal du Moulin de Gadagne

→ RD 901
Le Thor

